

## LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA

## MESURE MODIFICATIVE

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway)** demande à présenter le projet de loi C-236, tendant à modifier la Loi électorale du Canada (électeurs non inscrits sur la liste).

**M. le Président:** Le député a-t-il la permission de présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**M. Waddell:** Monsieur le Président, cette mesure qui tend à modifier la Loi électorale du Canada, accomplirait trois choses: tout d'abord, elle permettrait aux électeurs urbains de voter le jour des élections après avoir prêté serment. A l'heure actuelle, les électeurs ruraux sont les seuls à avoir ce privilège. Des électeurs urbains sont donc privés de leur droit de suffrage. Cette disposition est semblable à celle de la loi électorale de la Colombie-Britannique.

Ensuite, le projet de loi permettrait aux personnes qui sont en voyage de voter à l'étranger de la même façon que les membres des Forces armées et de la Fonction publique en poste à l'extérieur du Canada. Des personnes n'ont pas pu exercer leur droit de vote aux élections de l'été dernier à cause de cela. C'est la raison de cette disposition.

Enfin, le projet de loi donnerait aux démarcheurs le droit d'aller solliciter des suffrages dans les hôtels. Il n'existe pas de lois provinciales qui permettent aux démarcheurs de faire leur travail dans les hôtels, pas plus qu'il n'y a de disposition dans la loi fédérale qui leur accorde ce droit. Ce fut un gros problème . . .

**M. le Président:** A l'ordre. Tous les points que le député fait valoir sont importants, mais il sait qu'il ne dispose que d'un temps bien limité.

**M. Waddell:** Oui, monsieur le Président, je suis désolé. Je termine en disant que la troisième partie du projet de loi donne simplement aux démarcheurs le droit d'aller solliciter des suffrages dans les hôtels, ce qui leur a été impossible de faire lors de la dernière campagne électorale.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 291.

## Questions au Feuilleton

[Texte]

## LES FOYERS DE TRANSITION POUR FEMMES BATTUES

Question n° 291—**M. Parry:**

En 1984-1985, le secrétariat d'État a-t-il accordé des fonds pour des a) foyers d'accueil, b) foyers, c) foyers de transition pour femmes battues?

**L'hon. Walter McLean (secrétaire d'État):** a), b) et c). Au cours de la période allant d'avril 1984 à la fin de février 1985, le Programme de promotion de la femme du Secrétariat d'État a accordé en subventions, un montant de \$257,797 pour le travail se rapportant aux foyers de transition. Ces fonds ont été répartis, dans l'ensemble du pays, entre 19 projets consacrés aux catégories suivantes d'activités:

1. Conférences, ateliers, séminaires—\$65,534 (7 projets).
2. Publications, bulletins, documents d'information—\$71,121 (6 projets).
3. Sensibilisation du public/développement des groupes de coordination—\$121,142 (6 projets).

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, si la question n° 227 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

**M. le Président:** On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question n° 227 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

## LES CRÉDITS CONSACRÉS À DES PROGRAMMES DE LOISIRS

Question n° 227—**M. Howie:**

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il subventionné des programmes de loisirs en 1984 pour les a) handicapés physiques, b) handicapés mentaux, c) personnes âgées et, dans l'affirmative, (i) combien a-t-on affecté aux programmes du Nouveau-Brunswick (ii) quels programmes a-t-on subventionnés et combien a-t-on accordé à chaque programme?

(Le document est déposé.)

[Français]

**M. Dick:** Je demande, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

**M. le Président:** Les autres questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.